

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 31

Artikel: Charade
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

oin expriment les impressions diverses que es débats produisent sur l'assistance. La sentence une fois rendue est exécutée sans désemparer, et il est à remarquer qu'en général il existe une étroite corrélation entre la nature du délit et le genre de la peine.

Le nid construit avec des matériaux volés est détruit de fond en comble, et les débris sont mis à la disposition des oiseaux qui n'ont pas encore bâti leur résidence. Les coupables sont condamnés à l'exil. Désormais exclus de la communauté, ils erreront isolés depuis le Cap Nord jusqu'aux rives du Jourdain sans trouver de tribu qui consente à les recevoir.

Un Anglais, M. Ravenstein, vient de résoudre une question fort curieuse qu'il s'était posée à lui-même.

Il s'agissait de savoir à quelle date la terre sera entièrement peuplée.

Le savant anglais s'est, paraît-il, livré pendant cinq ans à de patientes recherches et à des calculs très variés dont il vient de publier les résultats dans le Bulletin de la Société de géographie de Londres.

A la suite de calculs fort longs et assez subtils, M. Ravenstein arrive à cette conclusion que la terre une fois peuplée de 5,994 millions d'habitants ne pourra plus nourrir d'hommes.

A quelle date fatale arrivera cette situation ?

Toujours par des calculs fort subtils, le savant anglais dit que cette limite sera atteinte en l'an de grâce 2072, c'est-à-dire dans cent quatre-vingt-un ans.

Il est curieux de constater que c'est à peu près à la même époque que, d'après les géologues, la Grande-Bretagne aura épuisé complètement le stock de charbon de terre que recèle son sol et qu'achèteront presque toutes les autres nations.

Ainsi, dans cent quatre-vingt-un ans, plus de place sur la terre et plus de charbon.

Une autre statistique donne la population actuelle des plus grands Etats. C'est la Chine qui vient en première ligne, avec 360 millions d'habitants, puis l'empire britannique avec 314 millions, l'empire de Russie avec 110 millions, la France et ses colonies avec 71 millions, les Etats-Unis avec 63 millions et l'Allemagne avec 50 millions.

Cette statistique n'a aucune importance au point de vue militaire; elle montre simplement la part que chaque Etat s'est taillée dans le monde.

Champignons. — Lorsqu'on a quelques doutes sur les champignons, voici une précaution bonne à prendre: Mettez cuire avec ces champignons la moitié d'un oignon blanc ordinaire, dépouillé de son enveloppe extérieure; si la couleur de cet oignon s'altère, si elle devient brune ou bleuâtre, c'est

un signe que parmi les champignons, il y en a de vénéneux.

Abricots à l'eau-de-vie. — Un procédé bien simple consiste à blanchir ces fruits en les jetant dans l'eau bouillante, puis à les mettre ensuite dans l'eau froide, les égoutter, les ranger dans des bocaux, et remplir ceux-ci avec un mélange de bonne eau-de-vie et de sirop de sucre, dans la proportion de deux parties d'eau-de-vie pour trois parties de sirop. — Il va sans dire que le liquide doit recouvrir entièrement les fruits.

Réponse au problème du 15 juillet: 1 2/3 hectolitre de vin à 60 fr. — Ont répondu juste: MM. Sommer, Winterthur; — Guilloud, Avenches; — E. Jayet, Lausanne; — Ogiz, Orbe; — Perrochon, Bogis-Bossey; — Rochat, Brenets; — Rohrbach, Lausanne; — Cornuz, à Mur; — Brocard, Avenches; — Duchod, Paris; — Fouvry, Vevey; — Baltshauser, Montreux; — Orange, Genève; — Braillard, Verrières. — La prime est échue à ce dernier.

Charade.

En datant l'un s'écrit: que l'autre est redoutable
Aux voyageurs dans les forêts!
Qui sait user du tout sans remords ni regrets,
Le prodigier à son semblable,
S'il est dans le besoin, mène vie agréable.

Boutades.

On disait à un maquignon:
— Il ne flatte pas l'œil ce cheval-là...
il ne brille pas par l'apparence.
— C'est vrai... mais quel train... quel galop!... Quand vous faites venir une montre de Genève... ce n'est pas pour la boîte, c'est pour le mouvement.

Bébé a disparu: on le cherche, on le trouve enfin au fond du jardin; il a couvert de sable ses pieds et le bas de ses petites jambes, et il reste là debout, sérieux, immobile.

— Que fais-tu donc, Bébé?
— Je me plante pour grandir.

Le grand Condé, ennuyé d'entendre un fat parler sans cesse de *Monsieur* son père et de *Madame* sa mère, appela un de ses gens et lui dit:

— *Monsieur* mon laquais, dites à *Monsieur* mon cocher de mettre *Messieurs* mes chevaux à *Monsieur* mon carrosse.

Un mot qui arrive de Normandie.

M. le président à un témoin. — Levez la main.

Le témoin. — Pourquoi faire, s'il vous plaît ?

M. le président. — Pour jurer de dire la vérité.

Le témoin. — Ça serait-il la même chose que je donne simplement ma parole d'honneur ?

On causait devant le docteur Trouseau de toutes ces boissons prétendues

apéritives, qui empoisonnent avec permission de l'autorité. Deux ou trois des causeurs essayèrent de plaider les circonstances atténuantes pour le vermouth, le bitter et *tutti quanti*.

— Et vous, docteur, demanda quelqu'un à Trouseau, votre avis ?

— Mon avis est qu'on ne doit pas s'ouvrir l'appétit avec une fausse clé.

Un brave ouvrier normand travaillait chez une digne fermière normande. Après le déjeuner :

— Dites donc, dit la fermière à l'ouvrier, pour ne pas vous déranger deux fois de votre travail, si vous diniez tout de suite ?

— Très volontiers.

Le diner terminé, même demande de la fermière :

— Pour économiser votre temps je vous propose de souper immédiatement ?

— Qu'à cela ne tienne, répond l'ouvrier, dès lors que vous le désirez.

Il avait à peine fini que la fermière arrive triomphante :

— Ah ! j'espère bien maintenant que vous allez travailler comme quatre.

— Pardonnez-moi, après souper, j'ai l'habitude d'aller me coucher... Bonsoir donc !

— Vous avez une fichue miné, ce matin.

— En effet... Je suis resté huit heures sans connaissance.

— Ah ! mon Dieu ! Qu'aviez-vous donc ?

— Je dormais.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE